



centre démocrate *humaniste*  
Groupe cdH au Parlement bruxellois

## Mobilité

### **Danielle Caron dénonce l'état déplorable des routes bruxelloises**

---

Cet après-midi, en commission de l'Infrastructure au Parlement bruxellois, **la députée cdH Danielle Caron, a dénoncé l'état déplorable des routes bruxelloises**. De nombreux nids de poule (rue Ducale, rue de la Loi, le long du parc Josaphat à Schaerbeek,...) sont pointés du doigt.

Pour la députée bruxelloise, il faut réparer les routes en profondeur, plutôt que de se contenter de remplacer la couche d'usure, sur une épaisseur non suffisante. La ministre bruxelloise de la Mobilité estime que, pour avoir des routes « durables », le contrat avec l'entrepreneur doit stipuler que ce dernier doit non seulement réparer mais aussi entretenir les routes.

En attendant cette nouvelle mouture de contrat, 3 techniques seront appliquées pour rénover ces routes : le comblement à l'asphalte à froid (plus rapide mais moins résistant), la réparation à l'asphalte à chaud (plus résistante mais demande de meilleures conditions climatiques) et le traitement à l'asphalte à chaud (le plus résistant).

L'objectif prioritaire est de remettre le réseau à niveau d'ici fin mars en fonction du gel et de nouvelles dégradations. Au besoin, un travail de nuit est prévu pour augmenter la productivité.

Le choix des axes à rénover dépendra de l'inventaire de l'administration prévu pour la mi-mars. L'administration prépare des dossiers d'asphaltage pour les axes ou tronçons d'axe suivants :

- Les abords du rond-point Schuman ;
- L'avenue Britsiers ;
- L'avenue Orban ;
- Le tunnel Reyers vers Meiser ;
- Le boulevard Reyers ;
- L'avenue Charles Quint ;
- L'Allée Verte ;
- L'avenue des Robiniers ;
- La rue des Palais ;
- La chaussée de Vilvorde ;
- L'avenue de vilvorde ;
- L'avenue des Olympiades ;
- L'avenue des Gloires Nationales.

Le budget disponible en 2010 pour ces dépenses se compose comme suit :

- L'entretien local et ponctuel, soit 3 990 000 euros pour toutes réparations de trottoirs, pistes cyclables et chaussées.
- L'entretien linéaire, soit 5 614 000 euros pour des asphaltages avec renforcement occasionnel de la structure.

Danielle Caron se réjouit de la mise en place de ces mesures mais estime que cet agenda de travaux urgents devrait être consultable par l'ensemble de la population : « Je trouve que l'inventaire fait par l'administration devrait être accessible à tous, communes et citoyens, et que tous devraient avoir une information rapide et transparente relative au planning des travaux ».

---

Danielle Caron rappelle également le nombre de décès liés aux accidents de la route : 35 morts en 2008, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2007. « On est loin de l'objectif – fixé par les Etats généraux de Bruxelles – de réduire de 50% le nombre de blessés graves et de morts sur nos routes d'ici 2010. », ajoute Danielle Caron.

Un des moyens pour réduire le taux d'accident est de diminuer la vitesse des automobilistes.

Quelle est la politique de radars prévue à Bruxelles ? Actuellement, Bruxelles dispose de 90 poteaux destinés à recevoir des caméras automatiques afin de contrôler le respect de la vitesse. Seuls 34 d'entre eux sont équipés.

Des caméras ont été installées dans les tunnels Rogier et Léopold II, ils sont équipés de caméras de reconnaissance de plaque. Dans les autres tunnels, les caméras servent à élaborer des statistiques sur la vitesse.

Danielle Caron vient de lancer un blog qui permet aux citoyens de signaler l'état des routes, les incohérences relatives à la signalisation, le manque de continuité des pistes cyclables, etc. Le but ? Aider l'administration à faire son cadastre. Le blog : <http://routesbruxelles.skynetblogs.be/>

**Contact:** Danielle Caron, Député bruxelloise | 0475 24 68 46.

